

FEDERATION ALGERIENNE DE FOOT-BALL
LIGUE DE WILAYA DE FOOT-BALL CHLEF

BULLETIN OFFICIEL

N° 04

SAISON 2016/2017

23/10/2016

LIGUE DE WILAYA DE FOOT-BALL CHLEF
CIA DES FONCTIONNAIRES

TEL – FAX : 027.77.39.83
Site Web : fwichlef.com

DESTINATAIRE

Monsieur :

.....

Bulletins Officiels Reçus

★ BO N° 04

LRF Blida

« Remerciements »

COURRIER ARRIVEE:

Clubs:

CRGuetabilia

FAX : a/s Domiciliation «Noté».

CRBZeboudja

FAX : a/s Domiciliation «Noté».

CSSKarimia

FAX : a/s Domiciliation «Noté».

UROuled-Abbes

FAX : a/s apport sur la rencontre UROA * ASO.B «Noté».

COURRIER DEPART:

Radio Chlef

* FAX : a/s Désignation de la 03^{ème} journée de Championnat de Wilaya de Football de Chlef -SENIORS- Division Honneur.

* FAX : a/s Résultats de la 02^{ème} journée de Championnat de Wilaya de Football de Chlef -SENIORS- Division Honneur.

SAISON 2016 - 2017

Division honneur est composée de 15 clubs

Division pré-honneur : 07 clubs

71 : Modalité d'accession et rétrogradation

1. avant le début de chaque saison sportive, chaque ligue publie sur son bulletin officiel et sur son site internet, les modalités d'accession et de rétrogradation telles qu'établies par la Fédération Algérienne de Football.
2. Un club relégué administrativement ne peut en aucun cas être inclus parmi le nombre des clubs rétrogradant en division inférieure ;
3. Un club relégué sportivement ne peut en aucun cas être repêché.

01^{er} cas :

- Si aucun club de la division régionale II ne rétrograde en division Honneur.

- un club de la division honneur accède en régionale II.

- Le club classé 15^{ème} en division honneur sera rétrogradé en division pré-honneur.

- Les clubs classés 01^{er} de la division pré-honneur accède en division honneur.

$$15-01-01+01=14$$

02^{ème} cas :

- en cas de rétrogradation d'un club de régionale II en division Honneur.

- un club de la division honneur accède en régionale II

- Les deux derniers clubs classés 14^{ème}, 15^{ème} en division Honneur seront rétrogradés en division pré-honneur.

- Le club classé 01^{er} de la division pré-honneur accède en division honneur.

$$15+01-01-02+01=14$$

03^{ème} cas :

- Si deux clubs rétrogradent de la division régionale II en division Honneur
- Le club classé 1^{er} de la division honneur accède en régionale deux.
- Le dernier club classé 15^{ème} en division Honneur sera rétrogradé en division pré-honneur.
- Le club classé 01^{er} de la division pré-honneur accède en division honneur.

15+02-01-01+01=16

(Sous toutes réserves).

COMMISSION DE DISCIPLINE
BO N° 04 Saison 2016/2017 Séance du 17/10/2016
Membres Présents

KATTEB Hocine

Président

ARTICLE : 143 codes disciplinaire 2016

« Le Décompte des Sanctions, avertissement ou autres relève de la responsabilité Exclusive des clubs».

BILAN

Du 17/10/2016 au 17/10/2016

Désignations	Total
NOMBRE D'AFFAIRES	04
AVERTISSEMENTS	08
EXPULSIONS	02
AMENDES	/
RESERVE	/
TERRAINS SANCTIONNES	/

**La commission de discipline peut corriger
en tout temps les fautes de calcul et autres
erreurs manifestés**

DIVISION HONNEUR

Affaire N° 01/CD/16 : Rencontre IRBOF x CRBZ « S » du 15/10/2016

JOUEURS AVERTIS :

- NEGAL Mohamed lic N° 130020 IRBOF AJ
- LAYACHI Maamar lic N° 060026 CRBZ AJ

Affaire N° 02/CD/16 : Rencontre FCBB x CRG « S » du 15/10/2016

JOUEURS AVERTIS :

- RAFFI Abderraouf lic N° 010008 FCBB AJ
- BABOURI Abdelkadir lic N° 140003 CRG AJ

Affaire N° 03/CD/16 : Rencontre FCB x ESF « S » du 15/10/2016

EXPULSION:

- CHERANTI Farouq lic N° 020013 ESF CC (AJ+AJ)

JOUEURS AVERTIS :

- LAHMER Nour-Elislam lic N° 110016 FCB JD

- CHAHRAOUI Oussama lic N° 020004 ESF JD

Affaire N° 04/CD/15 : Rencontre ACA x CSSK « S » du 15/10/2016

EXPULSION:

- ALI-HAIMOUD Youcef lic N° 090014 CSSK CC (AJ+JD)

JOUEURS AVERTIS :

- ABDELLAH BZARA Yassine lic N° 090026 CSSK AJ

- ABDI Abdelmadjid lic N° 100004 ACA AJ

DIRECTION DES ARBITRES DE WILAYA
BO N° 04 Saison 2016/2017 - Séance du : 17/10/2016

Membres Présents

M.CHAHED Mhamed Président DAW, Chargé de la Désignation des arbitres
M.BELBACHIR Nouredine Chargé de la formation et suivi des arbitres
M.BOURIAH Elhadj Membre
M.CHERIF ZEATERI Maamar Secrétaire

ORDRE DU JOUR

- ✓ Courrier
- ✓ Désignations Arbitres

NOMBRES		
TESTS PHYSIQUES		01
CAUSERIES		/
JOURNEE HONNEUR	(SENIORS)	02^{ème}
JOURNEE PRE-HONNEUR	(SENIORS)	/
RENCONTRE HONNEUR	(SENIORS)	16
RENCONTRE PRE-HONNEUR	(SENIORS)	/
JOURNEE HONNEUR	(JEUNES)	/
JOURNEE CATEGORIE	(U-13)	/
RENCONTRE HONNEUR	(JEUNES)	/
RENCONTRE CATEGORIE	(U-13)	/
DESIGNATIONS DES ARBITRES HONNEUR	(SENIORS)	48
DESIGNATIONS DES ARBITRES PRE-HONNEUR	(SENIORS)	/
DESIGNATIONS DES ARBITRES HONNEUR	(JEUNES)	/
DESIGNATIONS DES ARBITRES CATEGORIE	(U-13)	/

* La DAW a procédé à la désignation des arbitres pour la 03^{ème} journée de Championnat Honneur Catégories Seniors.

Désignation des Arbitres

* La DAW a procédé à la désignation des arbitres pour la 02^{ème} journée de Championnat Honneur Catégories Seniors.

DIRECTION TECHNIQUE WILAYA
BO N° 07 Saison 2016/2017 Séance du 17/10/2016

Membres Présents
Membres Présents

- | | |
|-------------------|-----------|
| ✓ ZERROUK Kaddour | Président |
| ✓ DAHMANI Brahim | Membre |

Ordre du Jour

- ✓ Examen Courrier
- ✓ Traitement Des Dossier Entraîneur
- ✓ Stage des Entraîneur FAF1 S2 et FAF2 S2
- ✓ Traitement Des Affaires

Article 53 : Main courante

L'absence de l'entraîneur d'une équipe au cours d'une rencontre est sanctionnée financièrement par :

- **Dix mille (10.000 DA) dinars pour les clubs des divisions honneur et pré-honneur.**
 - ↪ **Affaire N°01/DTW/2016**
- **Le Club ASO.B n'a pas déposé une demande de licence entraîneur pour la catégorie séniors**
- **Amende: dix mille dinars (10.000 DA) au Club ASO.B 53/RG/FAF**
 - ↪ **Affaire N°02/ DTW /2016**
- **Le Club WRHB n'a pas déposé une demande de licence entraîneur pour la catégorie séniors**
- **Amende: dix mille dinars (10.000 DA) au Club WRHB 53/RG/FAF**
 - ↪ **Affaire N°03/ DTW /2016**
- **Le Club CSSK n'a pas déposé une demande de licence entraîneur pour la catégorie séniors**
- **Amende: dix mille dinars (10.000 DA) au Club CSSK 53/RG/FAF**
 - ↪ **Affaire N°04/ DTW /2016**
- **Le Club FCBB n'a pas déposé une demande de licence entraîneur pour la catégorie séniors**
- **Amende: dix mille dinars (10.000 DA) au Club FCBB 53/RG/FAF**

- Amende: Cinq Mille Dinars (5.000 DA) au Club UROA ART 21/RG/FAF.

HOMOLOGATION

DIVISION HONNEUR SENIORS 01^{ère} Journée 15/10/2016

FCB	x	ESF	00	x	03
IRBOF	x	CRBZ	02	x	00
WRHB	x	JSCS	01	x	00
FCBB	x	CRG	01	x	01
ACA	x	CSSK	02	x	01
UROA	x	ASO.B	00	x	03
CRC	x	CRBSA	03	x	00
NRK	x	CMAM	00	x	03

DESIGNATION

DIVISION HONNEUR

03^{ème} Journée : 28-29/10/2016

LIEUX	DATE	RENCONTRE	H	ARBITRES		
		IRBOF * WRHB				
		USBB * CSSK				
		CRC * CRG				
		FCBB * CMAM				
		ACA * CRBZ				
		UROA * JSCS				
		NRK * ASO.B				
		ESF * CRBSA				

DIVISION PRE-HONNEUR

01^{ère} Journée : 28-29/10/2016

LIEUX	DATE	RENCONTRE	H	ARBITRES		
		IRBS * IRBK				
		ASO.B.A * JSBH				
		CSMT * CMT				
		MOF * USFA				
		CRHB * JSBOD				

FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL **LIGUE WILAYA DE FOOT-BALL DE CHLEF**



Note d'Information

Suite à la non réélection de monsieur SADOK Ismain à la présidence du club CRChaarire, ce dernier n'est plus membre de Bureau de Ligue (représentant de clubs), un autre sera désigné par le Président de la Ligue, et présenté à l'A.G.O prochaine (statut de Ligue)



Le Secrétaire Général
K. RAHMOUANI